

Bonus Orange **re**prise

du 1^{er} avril au 30 juin 2023 inclus

+20€ de bonus sur votre reprise pour l'achat ou la location d'un

Smartphone Motorola éligible⁽¹⁾

Code bonus : **MOTO20**



moto g²³

DAS Tête : 0,45 W/Kg
Corps : 1,79 W/Kg
Membres : 3,45 W/Kg



moto g³²

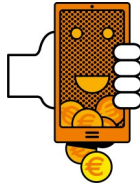
DAS Tête : 0,55 W/Kg
Corps : 1,24 W/Kg
Membres : 2,84 W/Kg



**moto g⁵³
5G**

DAS Tête : 0,98 W/Kg
Corps : 1,32 W/Kg
Membres : 2,98 W/Kg

(1)Offre soumise à conditions, disponible du 1^{er} avril au 30 juin 2023 en France métropolitaine et réservée aux professionnels (sur fourniture de justificatif professionnels). Conditions et détails sur www.orangepro.fr. Bénéficiez d'un bonus de **20 euros** dans le cadre du programme Orange Reprise, pour toute souscription ou renouvellement d'un contrat mobile voix Orange Business Services ou d'un forfait data mobile Orange Business Services (avec 12 mois d'engagement minimum) et de l'achat ou la location concomitante d'un **smartphone Motorola éligible**. Offre limitée à **10 reprises par n°SIREN** et pour chaque n°SIREN, un seul bonus possible par ancien terminal repris. Offre valable sous réserve d'être éligible au programme Orange Reprise. Le programme Orange Reprise est réservé aux clients entreprise Orange Business Services, propriétaires de mobiles éligibles. Reprise selon le modèle et son état à estimer sur le site : <https://reprise.orange-business.com> ou sur l'application Orange Reprise disponible sur votre espace client. Le bonus reprise s'applique à tout terminal mobile ayant encore une valeur. Pour être éligible, votre mobile (ou votre tablette) doit avoir une **valeur de reprise de 2€ minimum** (voir conditions sur le site : <https://reprise.orange-business.com>). Voir la liste des mobiles éligibles sur <https://reprise.orange-business.com>.



Bonus Orange **re**prise

Comment ça marche ?

Conditions préalables obligatoires :

- Pour bénéficier de cette offre de bonus, vous devez acheter ou louer un **smartphone Motorola éligible** et souscrire ou renouveler un forfait mobile voix Orange Business Services ou un forfait data mobile Orange Business Services.

Processus :

- **Estimez la valeur de reprise de votre ancien mobile ou tablette.**
 - Rendez-vous sur le site <https://reprise.orange-business.com/> ou sur l'application Orange Reprise disponible gratuitement depuis votre espace client
 - Depuis le moteur de recherche, sélectionnez le mobile que vous souhaitez faire reprendre.
 - Découvrez immédiatement l'estimation du montant de reprise. Si votre mobile ou votre tablette a encore une valeur (min 2€) il est éligible à la promotion bonus Orange Reprise.
 - Saisissez le code bonus **MOTO20** et le nombre de bonus

Important : Le nombre de Bonus est limitée à 10 par entreprise (même n° de SIREN).

- **Validez la reprise**

- Validez l'estimation et identifiez vous pour accéder à votre espace client Orange Reprise. Si vous n'avez pas encore d'espace client Orange Reprise, créez un espace client Orange Reprise en suivant les indications à l'écran.

Important : Vous avez jusqu'au 31 juillet 2023 pour valider votre reprise en ligne. Dépassé cette date, la promotion de bonus de 20 euros ne pourra plus être appliquée mais vous avez toujours la possibilité de faire reprendre vos anciens terminaux (au montant en vigueur à la date de la nouvelle estimation)

- **Demandez la collecte et téléchargez vos pièces justificatives (avant le 31 juillet 2023) Le retrait sur site de votre ancien mobile est entièrement gratuit**
 - Demandez la collecte de vos équipements et complétez le formulaire de contact et l'adresse d'enlèvement.

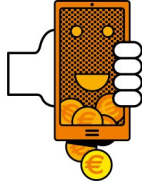
- Joignez impérativement les pièces justificatives suivantes :
 - Si vous êtes nouveau client mobile Orange : le bon de livraison ou le bon de commande confirmant l'achat ou la location de votre **smartphone Motorola éligible** ainsi que votre contrat d'abonnement mobile ou data (même nom et adresse que la reprise)
 - Si vous êtes déjà client Orange : le bon de livraison ou le bon de commande confirmant l'achat ou la location de votre **smartphone Motorola éligible**
 - Orange vous confirme la date de collecte que vous avez choisie et vous communique la liste d'expédition et les bons de transport

- **Préparation de la collecte**

- Vous préparez un (ou des) colis avec tous les produits déclarés dans votre demande de reprise, en les protégeant suffisamment afin d'éviter une dégradation lors du transport et en y joignant la liste d'expédition dans un des colis et en collant un bon de transport sur chaque colis.

- **Vérification des produits et compensation financière :**

- Lorsque vos équipements ont été collectés, ils sont inspectés, leur état est vérifié et le montant définitif de la reprise est fixé par Orange dans les 10 jours suivant la réception de ces derniers. Les pièces justificatives seront vérifiées afin de valider l'attribution des bonus.
- Vous recevez une auto facture correspondant à la vente de vos terminaux et la compensation financière correspondante sera effectuée sur votre compte client Orange Business Services.

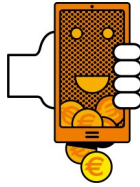


Bonus Orange **re**prise

Liste des smartphones éligibles

Samsung :

Modèle	EAN
Moto G23 Gris 128Go	0840023247392
Moto G32 Gris 64Go	0840023239038
Moto G53 5G Bleu 128Go	0840023247774



Bonus Orange **re**prise

Mentions légales

Offre réservée aux professionnels

Offre soumise à conditions, disponible du 1^{er} avril au 30 juin 2023 en France métropolitaine et réservée aux professionnels (sur fourniture de justificatifs professionnels). Conditions et détails sur www.orangepro.fr. Bénéficiez d'un bonus de **20 euros** dans le cadre du programme Orange Reprise, pour toute souscription ou renouvellement d'un contrat mobile voix Orange Business Services ou d'un forfait data mobile Orange Business Services (avec 12 mois d'engagement minimum) et de l'achat ou la location concomitante d'un **smartphone Samsung éligible**. Offre limitée à **10 reprises par n°SIREN** et pour chaque n°SIREN, un seul bonus possible par ancien terminal repris. Offre valable sous réserve d'être éligible au programme Orange Reprise.

Le programme Orange Reprise est réservé aux clients entreprise Orange Business Services, propriétaires de mobiles éligibles. Reprise selon le modèle et son état à estimer sur <https://reprise.orange-business.com> ou depuis l'application Orange Reprise disponible sur votre espace client. Le bonus reprise s'applique à tout terminal mobile ayant encore une valeur. Pour être éligible votre mobile (ou votre tablette) doit avoir une valeur de reprise de 2€ minimum (voir conditions sur le site <https://reprise.orange-business.com>).

Pour bénéficier de la promotion joindre impérativement à votre reprise les justificatifs nécessaires. Pour être valide, la reprise et les justificatifs doivent être au même nom et même adresse. Un seul bonus possible par ancien téléphone repris et par nouveau téléphone acheté.

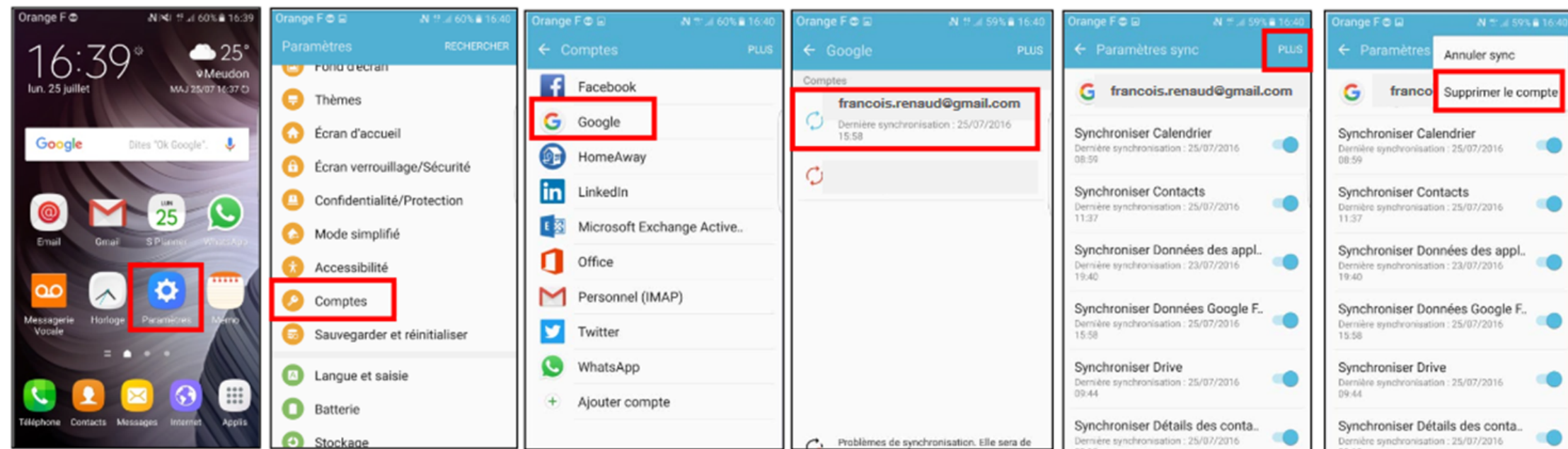
- si vous êtes nouveau client mobile Orange : copie du bon de livraison OU du bon de commande ET de votre contrat d'abonnement mobile ou data (même nom et adresse que la reprise)
- si vous êtes déjà client : copie du bon de livraison OU du bon de commande confirmant l'achat ou la location du mobile (même nom et adresse que la reprise)

Conformément à la Loi dite Informatique et Libertés de 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données, pour des motifs légitimes, que vous pouvez exercer par courrier en écrivant à : Orange Business Service, Agences Entreprises, Gestion des données personnelles, TSA 70007, 82008 Montauban (indiquer vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et joindre un justificatif d'identité)

**reprise d'un appareil sous Android ou sous iOS 7
et plus récent**

Supprimez le compte Gmail sur terminaux Android

(= smartphones sauf Apple et Microsoft/Lumia)



**Menu
« Paramètres »**

**Sélectionner
« comptes »**

**Sélectionner
« Google »**

**Choisir le(s) compte(s)
gmail**

**Ouvrir le menu
« Plus »**

**Valider
« Supprimer le compte »**

Désactivez la localisation sous iOS 7

Avant toute reprise d'un iPad ou d'un iPhone avec iOS 7 et plus récent (tous les iPhones à partir du 4, et tous les iPad sauf la 1ère génération) vous devez **IMPERATIVEMENT** demander au client d'effectuer la procédure de désactivation de la fonction « localiser mon iPhone ».

A défaut de désactivation, l'Équipement ne pourra être repris par Orange Business Services.



menu « Réglages »



sélectionnez« iCloud»



décochez la fonction « Localiser »



indiquez le mot de passe Apple

une fois cette réinitialisation terminée, n'effectuez pas la procédure d'activation